

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six juin à 20 heures 30 minutes.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Vincent VALLIES, maire de Chécy.

Présents : M. VALLIES, Mme BAULINET, M. RABILLARD, Mme GLOMERON, Mme DAUDIN, M. GACHET, Mme PELLE-PRINTANIER, M. TAFFOREAU, M. LEPAULT, M. LETELLIER, Mme GACOIN, Mme COLLADANT, Mme PERROT, M. DOUCET, Mme CHARDERON, M. CHERRIER, Mme BONNEVILLE, Mme PICARD, M. SIMON.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. TINSEAU ayant donné pouvoir à M. LEPAULT

M. PIZZINAT ayant donné pouvoir à M. RABILLARD

M. TOULOUGOUSSOU ayant donné pouvoir à M. TAFFOREAU

Mme GRANDVILLIERS ayant donné pouvoir à Mme PELLE-PRINTANIER

Mme PUGIN ayant donné pouvoir à Mme BAULINET

Mme FELIX ayant donné pouvoir à M. SIMON

Absents : Mme HERINO, M. DUVAUX, M. LEPRETRE, M. CHOussy

Formant la majorité des membres en exercice, Mme BONNEVILLE a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire exprime la sympathie du conseil municipal pour deux élus aujourd'hui en convalescence après des opérations médicales importantes. Il leur souhaite bon rétablissement.

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, TRANQUILLITE PUBLIQUE

1. Approbation du budget supplémentaire - Budget principal.

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** (22 pour, 3 contre) le budget supplémentaire au budget de la ville.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à **2 053 995,00 €**.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à **4 132 459,96 €**.

L'essentiel des dépenses et recettes proviennent de la reprise des excédents et reste à réaliser de l'exercice 2017.

2. Approbation du budget supplémentaire - Budget annexe espace George Sand.

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** (22 pour, 3 contre) le budget supplémentaire annexe « Espace G. Sand ». Les dépenses et les recettes de fonctionnement sont équilibrées à hauteur de **24 017,18 €**.

3. Adhésion au service des cartes interautoroutes AXXES-convention.

Le conseil municipal a autorisé à l'**unanimité** Monsieur le Maire à signer la convention de règlement par prélèvement sur le compte Banque de France de la Ville de Chécy nécessaire à l'adhésion au service des cartes interautoroutes AXXES pour les véhicules de classe 3 et 4.

4. Mise en place de la carte achat public- contrat avec la Caisse d'Épargne.

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la mise en place de la carte achat afin de déléguer aux utilisateurs l'autorisation d'effectuer directement auprès de fournisseurs référencés les commandes de biens et de services nécessaires à l'activité des services en leur fournissant un moyen de paiement, offrant toutes les garanties de contrôle et de sécurité pour la maîtrise des dépenses publiques, et le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat avec la Caisse d'Épargne.

5. Marché d'Appel d'Offres - assurance statutaire et assurance dommages aux biens - autorisation à lancer la procédure.

Le conseil municipal a autorisé à l'**unanimité** Monsieur le Maire à procéder au lancement de cette consultation sous forme de procédure d'appel d'offres et à signer tout acte s'y rapportant et a imputé les dépenses sur les crédits inscrits aux différents budgets de l'exercice 2018 (frais liés à la procédure) et 2019 (dépenses d'exécution du marché)

6. Marché de travaux – construction du gymnase des plantes – attribution des lots.

Le conseil municipal a autorisé à la **majorité** (23 pour, 1 contre, 1 abstention) Monsieur le Maire à signer les pièces de marché comprenant 19 lots dont la remise des offres était fixée au 23/02/2018 et tout acte s'y rapportant. Le projet comprend la construction : d'une salle multisports, d'un Dojo et d'espaces de stockage et de locaux annexes divers (vestiaires, gradins...).

7. Renouvellement de la convention de mise à disposition de services de Saint Jean de Braye.

Le conseil municipal a autorisé à l'**unanimité** la passation de la convention de mise à disposition de service de 2 agents de la direction de l'aménagement et du cadre de vie de la ville de SAINT-JEAN DE BRAYE à la ville de Chécy conclue du 6 août au 31 décembre 2018, et a autorisé Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition de service ainsi que les avenants ultérieurs.

ENFANCE – CULTURE – SPORT – ASSOCIATIONS

1. Gratuité de l'espace George Sand pour les associations caciennes au titre de l'année scolaire 2018-2019.

Le conseil municipal a accordé à l'**unanimité** la gratuité de l'Espace George Sand et des prestations techniques aux associations caciennes selon ce tableau :

DEMANDES DE GRATUITE DE SALLES A L'ESPACE GEORGE SAND PAR LES ASSOCIATIONS CACIENNES - SAISON 2018-2019						
MOIS	ASSOCIATION	MANIFESTATION	FORMULE	MONTANT HT	MONTANT TTC	CRITERES
SEPTEMBRE 2018 Du 17 au 20	ASSOCIATION FAMILIALE*	Bourse aux vêtements Automne-Hiver	3	3 105,00 €	3 726,00 €	2ème utilisation
NOVEMBRE Du 19 au 22	ASSOCIATION FAMILIALE	Bourse aux jouets-puériculture-sports d'hiver	3	3 105,00 €	3 726,00 €	3ème utilisation
DÉCEMBRE Samedi 1er	OPUS 45	Répétition Concert des 25 ans du jumelage	4	169,00 €	202,80 €	Pas 50% d'adhérents caciens

* L'Association familiale utilise sa gratuité annuelle pour le loto (à but caritatif) qui se déroulera le 10 février 2019.

2. Tarif préférentiel de l'espace George Sand pour la cérémonie de remise des diplômes du CFSA de l'AFTEC le 30 novembre 2018.

Le conseil municipal a accordé à l'**unanimité** la gratuité d'une prestation technique à l'AFTEC FORMATION, afin de lui permettre d'organiser sa cérémonie de remise des diplômes à l'Espace George Sand, qui aura lieu le vendredi 30 novembre 2018.

3. Tarifs des spectacles de la programmation culturelle 2018-2019.

Le conseil municipal a fixé à la **majorité** (24 pour, 1 abstention) les tarifs des spectacles de la saison 2018-2019. La programmation culturelle est comme chaque année éclectique et accessible à tous.

4. Attribution des subventions (3^e partie).

Le conseil municipal a autorisé à l'**unanimité** l'attribution de la subvention 2018 (3^{ème} partie) à l'association U.C.I.A.C (Union Commerciale, Industrielle et Artisanale de Chécy). Cette subvention s'élève à 1 500 € et a permis l'organisation du salon des vins organisé à Chécy samedi 9 juin 2018 sur l'esplanade Aubrac à Chécy.

VIE SCOLAIRE - ANIMATION

1. Renouvellement d'une convention précisant l'accueil d'enfants résidant à Bou relatif à l'accueil collectif de mineurs de Chécy.

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les termes de la convention pour l'accueil des enfants de la commune de Bou aux accueils de Loisirs organisés par la ville de Chécy, et a autorisé Monsieur le Maire à signer la présente convention.

2. Renouvellement d'une convention précisant l'accueil d'enfants résidant à Combleux relatif à l'accueil collectif de mineurs de Chécy.

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les termes de la convention pour l'accueil des enfants de la commune de Combleux aux accueils de Loisirs organisés par la ville de Chécy, et a autorisé Monsieur le Maire à signer la présente convention.

INFORMATIONS LÉGALES

Décisions prises dans le cadre des dispositions de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales				
Conseil municipal de Chécy du 26 juin 2018				
N° 04/2018				
Décision	Date	Service ou organisme concerné	Objet	Entreprise
2018.05.15	11-juin	Finances	MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES « ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT »	
2018.05.16	30-mai	Finances	MARCHE RESTAURATION COLLECTIVE 2018-2020	Ste CONVIVIO
2018.05.17	05-juin	Finances	Accord-cadre APPROPRIYS – Fourniture et maintenance d'une plateforme de courtage aux enchères en ligne – AGORASTORE	Ste AGORASTORE

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la fête des voisins du monde se tiendra à la base de loisirs le 29 juin prochain. Il souhaite de bonnes vacances à l'assemblée.

La séance est levée à 21h45.

Le Maire,

Jean Vincent VALLIES